



## **Association Nationale Transgenre**

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : [info@ant-france.eu](mailto:info@ant-france.eu) • [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

### **Communiqué de presse du 30 octobre 2012**

Personnes transgenres

Ministre des Droits des Femmes

Changement d'état civil

Sexisme

### **Lettre ouverte à Madame Najat Vallaud-Belkacem,**

### **Ministre des Droits des Femmes,**

Madame la Ministre,

Ministre des Droits des Femmes et porte-parole du gouvernement, vos responsabilités vous placent désormais au centre des attentes de millions de personnes qui subissent le sexisme, avec son lot de violences et de discriminations, vécues par les femmes au quotidien mais aussi par les personnes LGBT.

Ce combat pour faire respecter des valeurs républicaines essentielles comme la liberté (liberté des femmes de disposer de leur corps, gratuité et liberté d'accès à l'IVG et à la contraception), l'égalité (égalité dans le monde du travail) et la fraternité (en finir avec les violences, le harcèlement, la vulgarité sexiste à l'encontre de la population féminine) ne sera pas aisé face à un hétérosexisme encore trop présent dans toutes les strates de la société française.

La lutte contre l'hétéropatriarcat nous démontre aussi que les enjeux sociétaux que sont l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, quels que soient le sexe, le genre ou l'orientation sexuelle, ne doivent pas être sacrifiés, ni opposés, aux enjeux économiques et sociaux, prégnants en ces temps de crise.

Le Premier ministre vous a récemment confié une mission interministérielle contre les discriminations et les violences homophobes, lesbophobes et transphobes ; à ce titre, vous avez mis en place, et parfois animé vous-même, des réunions de travail associant les associations LGBT les plus représentatives. L'Association nationale transgenre (A.N.T.) a répondu positivement à cette invitation, témoignant ainsi de sa volonté de s'impliquer dans ce projet gouvernemental de lutte contre les discriminations. La France étant très en retard à propos des discriminations liées à l'identité de genre, nous apportons volontiers notre expertise sur ces questions, bâtie en France mais aussi en Europe (l'A.N.T. était la première

### **Association Nationale Transgenre**

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345  
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

association française à être membre de Transgender Europe, réseau transgenre européen associé à l'ILGA).

Si l'identité de genre et la liberté de vivre son genre font si peur aux forces réactionnaires et masculinistes, c'est que l'enjeu va bien au-delà de la lutte contre la transphobie : en effet, reconnaître juridiquement le genre comme liberté fondamentale donnerait un coup de boutoir sans précédent à l'hétéropatriarcat et son lot de malheurs : sexisme, homophobie, lesbophobie, biphobie et transphobie. Les forces réactionnaires, et parmi elles les intégristes religieux, ne s'y trompent pas : en combattant la reconnaissance du genre, elles luttent pour conserver une vision profondément inégalitaire des sexes.

Cette reconnaissance par le gouvernement, en particulier le droit au changement d'état civil libre et gratuit (signé en mairie, lorsque l'on change et assume son genre indépendamment de toute soi-disant prédestination biologique), montrera à toute la société la relativité de la hiérarchie des sexes et ses conséquences néfastes sur l'égalité des hommes et des femmes dans notre pays. Si, dans ces conditions relevant pourtant des droits humains les plus élémentaires, un homme peut devenir une femme et réciproquement, cela signifiera que les deux sexes reconnus juridiquement en France sont vraiment égaux.

Dans cette optique, l'Association nationale transgenre (A.N.T.) a participé, en lien avec la Fédération LGBT dont elle est l'une des associations adhérentes, au groupe de travail n°3 (lutte contre les discriminations dans l'emploi, promotion des bonnes pratiques) et au groupe de travail n°4 (lutte contre les violences faites aux personnes LGBT) : nous avons à cette occasion attiré l'attention du gouvernement sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans le secteur privé, mais aussi, par exemple, au sein de ministères comme celui de l'Éducation nationale et de la Défense (ce dernier ministère a d'ailleurs été classé par Idaho France comme l'un de ceux qui agissent le moins contre l'homophobie et la transphobie). Dans l'Éducation nationale, la situation n'est pas vraiment meilleure au vu de l'« outing » systématique pratiqué par les Rectorats (cela va jusqu'au refus, illégal, d'utiliser les civilités conformes à l'identité de genre, y compris pour les enseignants bénéficiant de prénoms mixtes !). Nous avons enfin participé au groupe de travail n°6 (Parcours des personnes Trans : lutte contre la transphobie, rectification de l'état civil, accès aux soins pour celles / ceux qui le souhaitent), et nous vous avons fait de nombreuses propositions concrètes.

Cette participation assidue a eu un coût très lourd pour une association comme la nôtre, confrontée à un taux de cotisation faible, conséquence logique des discriminations à l'emploi des personnes transgenres. En refusant de rembourser les billets de TGV des responsables associatifs de province, vous avez rendu très difficile la présence du tissu associatif, pourtant très riche, de nos régions. Nous vous rappelons que le ministère de la santé, sous le gouvernement précédent, pourtant peu suspect d'ouverture à l'égard des personnes transgenres, nous remboursait les déplacements lors des réunions de concertation que nous avions avec lui. Ces enjeux financiers pourraient sembler dérisoires face à l'ampleur des questions qui sont devant nous. Ils ne le sont pas, car cette totale absence de budget est, comme nous l'avons fait remarquer à vos conseillers lors de nos dernières réunions, un mauvais signal adressé au mouvement LGBT : comment penser qu'un grand plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie puisse réellement voir le jour dans les prochains mois si votre ministère et le gouvernement ne sont même pas disposés à attribuer un seul centime à la grande concertation LGBT qui était censé contribuer à l'élaborer ?

Voilà pourquoi nous ne participerons pas, mercredi 31 octobre, à la « rencontre conviviale » à laquelle vous avez convié les associations LGBT, dont la nôtre, à l'occasion de votre présentation du « programme d'actions gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ».

Notre geste symbolique n'est absolument pas une rupture du dialogue engagé, mais une façon d'attirer votre attention sur ces dizaines de milliers de personnes transgenres qui attendent du gouvernement de M. Jean-Marc Ayrault des actes forts, en particulier un projet de loi accordant le droit au changement d'état civil libre et gratuit, garant du respect républicain de leur identité de genre.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération, et de nos sentiments les plus républicains.

Pour l'Association Nationale Transgenre,  
Stéphanie Nicot  
Porte-parole

**Association Nationale Transgenre**

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)

Courriel : [info@ant-france.eu](mailto:info@ant-france.eu)

Mobile : +33 (0)6 25 40 59 21